



4

Dossier de Consultation des Entreprises

Détail Estimatif (D.E.)

- ☐ Offres de base
☐ Variante(s) : _____

Cadre à remplir par le candidat

Maître d'ouvrage contractant



Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne

Pôle administratif des écuries - 24 avenue du Président Wilson
 87700 AIXE SUR VIENNE

Téléphone : 05.55.70.77.17 – Télécopie : 05.55.70.30.21

Courriel : sabvm@wanadoo.fr

Objet du Marché

Etude technico économique d'aménagements de barrages sur le bassin versant de la Glane (Haute Vienne)

Cadre de la consultation

Marché de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure des **marchés à procédure adaptée** en application des articles 28 et 74 du Code de Marchés Publics

Septembre 2008

Les prix sont fermes et actualisables.

TRANCHE FERME

Le forfait de rémunération est calculé sur la base suivante :

	Unité	€ HT
Etudes préliminaires	Forfait	
AVP	Forfait	
TOTAL € HT	/	
TOTAL TVA	Taux (%)	
TOTAL TTC (chiffres)	/	
TOTAL TTC (lettres)		

Il est rappelé que le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander un complément de détail de prix.

TRANCHES CONDITIONNELLES

Les travaux envisagés s'effectueront sur des propriétés privées dans le cadre d'une convention de partenariat **et** de l'intérêt général prononcé par arrêté préfectoral. Si, seulement une de ces 2 clauses n'étaient pas respectées, les travaux ne sauraient se réaliser. Le maître d'ouvrage est tenu à ces démarches administratives et des négociations avec chaque riverain seront nécessaires. Ce travail aboutira donc à un schéma d'aménagement des ouvrages du bassin versant de la Glane sur la base de la tranche ferme de ce marché. Les tranches conditionnelles seront définies et lancées après que l'ensemble des démarches administratives soient conclues.

Le forfait de rémunération sera calculé sur la base de ce coût prévisionnel selon les conditions suivantes et corrigées selon l'article 3.2.2. de l'Acte d'Engagement :

Taux global de rémunération	=	%
------------------------------------	---	--------

Décomposition par éléments de mission :

Eléments de mission	Total sur honoraire %	Répartition par cotraitant		
		Part de	Part de	Part de
PRO				
ACT				
EXE et VISA				
DET				
OPC				
AOR				
TOTAL	100.00 %			

Lu et approuvé par le titulaire et les co-traitants.....

Le

A

Signature(s) + cachet(s)